

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 74 (1994)
Heft: 4

Rubrik: Enquête

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la suite de la décision du Gouvernement suisse de faire réaliser une enquête économique et quantitative sur les conséquences du refus suisse d'adhérer à l'Espace Economique Européen, le Bureau de l'intégration à Berne a souhaité élargir cette enquête aux entreprises suisses à l'étranger.

A l'écoute des préoccupations des entreprises helvétiques en France, la Chambre de Commerce Suisse en France s'est associée à ce projet, dont l'objet premier était de rassembler des informations concrètes sur les constatations et les expériences quotidiennes de ces entreprises.

La Revue publie aujourd'hui l'évaluation générale et la synthèse des réponses apportées au questionnaire élaboré par le Bureau de l'intégration à Berne.

GÉNÉRALITÉS

Le questionnaire de l'Administration fédérale (encadré) a été envoyé à 389 entreprises, filiales françaises de sociétés suisses. De ces 389 entreprises il convient d'écarter les sociétés appartenant à un même groupe, de sorte que le chiffre déterminant pour l'enquête est de 354 entreprises.

26 réponses ont été retournées à la Chambre, ce qui porte le taux de retour à 7,3 %.

Par secteur d'activité, les réponses se répartissent comme suit :

- secteur secondaire (industrie) : 80 %
 - secteur tertiaire (services) : 20 %
- et, au sein du secteur secondaire :
- chimie/pharmacie/cosmétique : 25 %
 - agro-alimentaire : 15 %
 - textile : 5 %
 - biens d'équipement : 50 %
 - autres : 10 %

28 % des réponses, émanent de groupes comptant parmi les 20 plus importantes capitalisations boursières suisses.

LES RÉPONSES

Question 1

44 % des entreprises annoncent des problèmes concrets ou des désavantages ; 56 % des entreprises n'en expriment aucun.

Parmi les problèmes mentionnés on trouve : **formalités et contrôles douaniers** : 36 % ; **renchérissement/augmentation des coûts** : 36 % ; **délais de transport ou de livraison augmentés** : 36 % ; **contrôle technique et autorisations supplémentaires** : 8 % ; **transfert de personnel entravé** : 4 % ; **perte de contrats** : 4 % ; **évolution défavorable des cours de change** : 4 % ; **augmentation des coûts de transport** : 4 % ; **difficulté voire impossibilité d'accéder à des financements européens** : 4 %.

Les deux compagnies d'assurances qui ont répondu évoquent des difficultés spécifiques à leur marché, notamment en matière d'approbation préalable des contrats et de localisation des actifs et des fonds propres.

Question 1 a)

Les entreprises qui ont fait état de problèmes en répondant à la question précédente n'ont pas véritablement quantifié l'importance de ceux-ci. Une entreprise a cependant déclaré avoir vu son existence menacée à la suite de ces problèmes.

3 entreprises évoquent clairement une baisse de rentabilité liée à ces problèmes, et 2 entreprises mentionnent une perte sensible de compétitivité.

2 entreprises enfin soulignent l'existence de difficultés en matière de TVA, difficultés se traduisant de manière pénalisante sur leur trésorerie.

Question 2

Pour les entreprises qui ont fait mention de problèmes, les causes de ceux-ci résident :

- dans l'absence de coordination en matière douanière et dans l'absence de dialogue entre la Suisse et l'Espace Economique Européen. Le cas des échanges de biens culturels est évoqué de manière spécifique ;
- dans la détérioration de l'image de la Suisse du fait de la médiatisation intense du « non » suisse à l'Espace Economique Européen ;

Enquête auprès des entreprises suisses en France sur les effets économiques concrets du refus suisse d'adhérer à l'Espace Economique Européen (Vote du 6 décembre 1992).

1) Quels problèmes concrets ou désavantages avez-vous rencontré par rapport à vos concurrents (de l'EEE) et comment ces désavantages se sont-ils répercutés économiquement (par ex. contrats perdus, retards, contrôles supplémentaires, etc.) ?

1a) Quelle est l'importance de ces problèmes (par ex. existence de l'entreprise menacée, coûts supplémentaires, pertes de temps, etc.) ?

2) Quelles sont, selon vous, les causes principales de ces problèmes ? (quelles formalités, réglementations, etc.) ?

2a) Quel rôle joue la situation conjoncturelle ? Des facteurs psychologiques peuvent-ils être responsables de ces problèmes ?

3) Comment votre entreprise a-t-elle réagi face à ce nouveau défi ? Quels projets concrets avez-vous pour le proche avenir ?

3a) Votre présence en France ou dans l'Union européenne s'est-elle accrue ou va-t-elle s'accroître en raison de la non-adhésion de la Suisse à l'Espace Economique Européen ?

4) Parmi les problèmes rencontrés, quels sont ceux qui devraient être traités

en priorité lors des futures négociations Suisse/UE

5) La non-participation suisse à l'Espace Economique Européen donne-t-elle également des avantages à notre économie ? A votre entreprise ?

5a) Certains des désavantages redoutés ne se sont-ils pas ou pas encore révélés ? En voyez-vous les raisons ? Quels en seraient les effets économiques ?

6) Quelles seront à votre avis les conséquences pour la Suisse de l'adhésion probable des quatre pays membres de l'AELE à l'Union européenne dès 1995 ?

- dans l'absence d'institutions internationales de contrôle homologuées en Suisse ; ce qui implique la nécessité de recourir à de telles institutions hors de Suisse ;
- dans la réglementation douanière et fiscale ; la réglementation en matière de brevets est également évoquée.

Question 2 a)

Une seule entreprise estime que la situation conjoncturelle joue un rôle ; elle mentionne la question de la parité du franc suisse par rapport aux monnaies européennes. 4 entreprises précisent qu'elles ne croient pas à un rôle de la situation conjoncturelle.

Une entreprise croit à l'influence de facteurs psychologiques alors que 4 les écartent nettement.

2 entreprises mentionnent la préférence de leur clientèle pour des produits d'origine française alors que 3 soulignent celle de leurs clients pour des produits d'origine européenne (Union Européenne).

Question 3

Les différentes réactions exprimées peuvent être résumées comme suit :

profiter des structures (du groupe) existantes en France (filiale ou succursale) : 24 % ; aucune réaction particulière : 16 % ; **modification de la politique commerciale de l'entreprise** : 12 % ; **acheter ailleurs qu'en Suisse** : 4 % ; **recourir à de la sous-traitance ou à des fournisseurs français** : 4 % ; **restructuration du groupe** : 4 % ; **produire dans un des pays de l'Union Européenne** : 4 % ; **développement d'un partenariat avec une entreprise française et/ou de l'EEE** : 4 %

28 % des entreprises ne se prononcent pas sur cette question.

Question 3 a)

52 % des entreprises répondent que la non-adhésion de la Suisse à l'EEE n'aura aucune influence sur leur présence en France ou dans l'Union Européenne ni sur l'accroissement de celle-ci. 28 % des entreprises répondent en revanche que leur présence en France ou dans l'Union Européenne s'accroîtra du fait de la non-adhésion de la Suisse à l'EEE.

Une entreprise fait toutefois la différence entre la France et les autres pays

de l'Union Européenne ; la présence en France va décroître au profit d'autres pays de l'Union Européenne.

20 % des entreprises ne se prononcent pas sur cette question.

Question 4

Pour les entreprises, les problèmes à traiter en priorité sont les suivants :

problèmes douaniers : 36 % ; **problèmes fiscaux** : 20 % ; **problèmes liés aux normes et aux agréments** : 16 % ; **problèmes de change (parité du franc suisse)** : 8 % ; **problèmes touchant les assurances** : 8 % ; **adhésion de la Suisse à l'Union Européenne dans sa globalité** : 8 % ; **problèmes des transports** : 8 % ; **problèmes des rapports entre sociétés affiliées** : 4 % ; **problèmes des aides financières** : 4 % ; **problèmes de l'origine des produits** : 4 % ; **problèmes de la libre circulation des personnes** : 4 % ; **problèmes de l'harmonisation des prix agricoles** : 4 % ; **l'ensemble du volet social** : 4 % ; **les problèmes politiques (comme le rôle de la Commission Européenne)** : 4 % ; **les échanges de biens culturels** : 4 %.

24 % des entreprises ne se prononcent pas sur cette question.

Question 5

16 % des entreprises considèrent que la non-adhésion de la Suisse à l'Espace Economique Européen leur donne des avantages et/ou en donne à l'économie helvétique en général, alors que 48 % des entreprises pensent le contraire. 36 % des entreprises ne se prononcent pas sur cette question.

Il faut relever que l'ensemble des entreprises qui répondent à cette question ne font pas de différence entre les avantages conférés à leur entreprise et les avantages conférés à l'économie helvétique dans son ensemble.

Parmi les avantages cités on retiendra : une législation plus simple ; un taux de TVA à 6,5 %.

Une des entreprises mentionne toutefois que ces avantages n'existeront que pour autant que la Suisse adapte ses prix agricoles.

Question 5 a)

28 % des entreprises considèrent que certains des désavantages redoutés doi-

vent encore se révéler, alors que 16 % pensent le contraire. 56 % des entreprises ne se prononcent pas sur cette question. Les problèmes soulevés par les entreprises sont les suivants :

- les autorités suisses sont-elles conscientes des problèmes liés à la TVA pour l'or et les métaux précieux ainsi que pour les biens culturels ?

- une éventuelle taxation à l'importation des produits suisses n'est-elle pas à craindre ?

- quelles seront les incidences sur la parité du franc suisse à moyen et à long terme ?

- la Suisse ne sera-t-elle pas purement et simplement isolée ?

- un durcissement des contrôles douaniers n'est-il pas encore à craindre ?

Question 6

40 % des entreprises estiment que les conséquences pour la Suisse de l'adhésion probable de l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède à l'Union Européenne seront négatives, tandis que 8 % des entreprises pensent qu'elles seront positives. 16 % des entreprises pensent que l'adhésion de ces pays n'aura aucune conséquence pour la Suisse. 36 % des entreprises ne se prononcent pas.

Les entreprises évoquent les conséquences négatives suivantes :

l'isolement de la Suisse : 28 % ; la perte de compétitivité : 16 % ; le renforcement des contrôles douaniers : 4 %

COMMENTAIRE

Les informations recueillies auprès des entreprises en marge de cette enquête montrent que dans de nombreux cas les sociétés suisses se sont déjà prononcées sur ces questions dans d'autres circonstances : rapports aux maisons mères, questionnaires envoyés par les organisations patronales ou professionnelles, etc., ce qui peut expliquer le relatif désintérêt des entreprises approchées pour ce questionnaire. Il faut également relever que beaucoup d'entreprises, filiales françaises de sociétés suisses depuis de nombreuses années, se considèrent pleinement comme des entreprises françaises - ce que juridiquement elles sont -. Leur accès au marché communautaire est donc libre et, de ce fait, les décisions du peuple suisse ne les affecte que très faiblement.